



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

NOUS SOMMES REPARTI POUR 5 ANS (voire 7)

Les élections présidentielles se sont déroulées les dimanches 10 et 24 Avril. A cette occasion, notre bureau de vote situé à l'école maternelle fut ouvert, de 8h00 à 19h00 pour recueillir les suffrages des citoyens inscrits dans notre commune. Je ne reviens pas sur les résultats nationaux que vous connaissez, mais je vais vous faire le focus sur Saint Julien de Peyrolas.

12 candidats étaient inscrits pour cette élection. Saint Julien compte 1105 électeurs inscrits.

Résultats du 1er tour :

La participation au 1er tour a été de 842 votes dont 821 votes exprimés. La participation s'élevait donc à 76.2 %.

La participation au second tour s'est élevée à 865 votes, soit 78.28%, mais seulement 787 votes exprimés. La part des bulletins blancs et nuls fut de 9.02 %. Plus de Peyrolais ont votés, mais moins auront soutenu un candidat que lors du 1er tour, confirmant les analyses politiques nationales : ce vote fut un vote par défaut, contre Marine Le Pen plutôt que pour Emmanuel Macron.

DANS CE JOURNAL

Informations générales	2
Manifestations et festivités	3—4
La vie du village	5
Aménagements et travaux	6
Expression libre	7
Annonces	8

RESULTATS DU 2nd TOUR

Marine LE PEN : 484 votes

61.5%

Emmanuel MACRON : 303 votes

38.5%

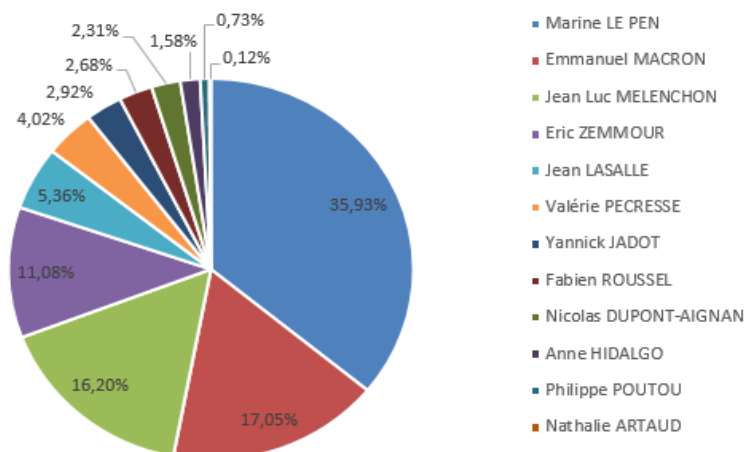
Participation 78.28%

Abstention 21.72%

Votes blancs 4.62% soit 40 inscrits

Votes nuls 4.39% soit 38 inscrits

RESULTATS DU 1er TOUR



Résultat du 2nd tour :

A l'inverse des résultats nationaux, à Saint Julien de Peyrolas, le second tour a donné Marine Le Pen en tête des suffrages.

La suite des débats pour les législatives se dérouleront les 12 et 19 juin. D'ici là, la campagne sera animée entre les nouvelles formations renaissance (majorité présidentielle) et l'union de Gauche autour de Mélenchon.

RECONFIGURATION ELECTORALE

Suite aux bons résultats de Jean Luc Mélenchon à l'élection présidentielle, LFI s'est associée aux différentes formations de Gauche (EELV, le PS, le PCF et d'autres formations moins connues de gauche) afin de faire « l'union de la gauche » et de partir regroupés aux élections législatives.

En réponse, Emmanuel Macron à regroupé LREM, le Modem de François Bayrou et Horizon, la formation de l'ex 1er ministre Edouard Philippe, sous une seule bannière, au nom de « Renaissance ».

Pour l'instant la droite (LR, Reconquête de Zemmour, le RN) part en ordre dispersé.

Reste à savoir ce que feront les partis alternatifs (animalistes, souverainistes, etc...)



NOUVELLES DU STADE

Le stade de Saint Julien de Peyrolas est a nouveau entier suite à l'arrêté permanent du 13/04/2022 qui met fin à l'arrêté relatif d'interdiction d'utilisation du stade de football du 16/08/2021. Le club et l'ensemble des adhérents ont pu ainsi retrouver dans la joie l'ensemble de ses activités, les équipes pourront a nouveau jouer à domicile sans devoir aller jouer sur les installation de Saint Paullet de Caisson. Il est à noter que de nouveaux travaux de mises aux normes, permettront de reprendre l'ensemble des activités dans la salle polyvalente. D'éventuels travaux seront entrepris afin de remettre en état des locaux qui ont été dégradés ou pour les rendre plus efficaces pour nos associations.

CEREMONIE DU 19 MARS

La cérémonie du 19 mars 2022 qui venait fêter les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie s'est déroulée en présence des anciens combattants ainsi que de Monsieur le Maire, Claude SALAU et les élus de la commune. Mr le Maire a enfin déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts en même temps que les représentants de la FNACA (fédération nationale des anciens combattants en Algérie-Maroc et Tunisie) ce même jour.



ALLIANCE OCCITANIE UKRAINE

Jeudi 24 mars 2022, le camion de l'association « Alliance Occitanie Ukraine » est venu vers 13h chercher tous les dons des habitants de la commune. Les dons des produits d'hygiène ont afflué ainsi que des médicaments et matériels de soins (pansements, tenue, etc.) permettant la création d'un hôpital de campagne dans

ce pays en guerre. Mr le Maire a remercié l'élan intergénérationnel qui a œuvré dans ce sens, ainsi que le CCAS du village et les enfants de l'école de Saint Julien de Peyrolas, réunis dans un même but de générosité. Les boulistes du Bouchon peyrolais ayant organisé un concours de pétanque le 19/03 ont reversé les bénéfices à la même association.



CEREMONIE DU 8 MAI

La cérémonie du 8 mai, commémorant les 77 ans de la fin de la 2nd guerre mondiale, s'est tenue en présence des Peyrolais, des enfants de l'école, de Monsieur le Maire, Claude SALAU et les élus de la commune. Mr le Maire a enfin déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts après un émouvant discours, les élèves de l'école ont lu un poème de Paul Eluard. Après cette cérémonie sous le soleil, la mairie a offert un apéritif aux Peyrolais présents au foyer socio éducatif.



ATELIER ÉQUILIBRE ET PRÉVENTIONS DES CHUTES DES SÉNIORS / CCAS DE ST JULIEN DE PEYROLAS

Le CCAS de la commune a accueilli au foyer socio-culturel vendredi 22 avril 2022 plusieurs professionnels de santé (ergothérapeute) et de la SOLIMUT dans le cadre de l'association « Gard et Autonomie », association loi 1901, qui prévient, informe et accompagne les séniors dans la recherche de financements pour aménager leur lieu de



vie (aide technique pour acquérir et utiliser du matériel à domicile, tel : 07 81 50 29 51) mais aussi favoriser des séances de gymnastique douce et

ateliers de sport adapté pour seniors (Bouger avec le BBSA, tel : 06 95 42 89 80) à Bagnols sur Cèze et Pont St Esprit.

LE TOURNOI DE FOOT DU 1er MAI

Le jour se lève, vers 6h40, en ce dimanche de fête du travail, le bureau de l'USP arrive sur le stade municipal et commence son activité. La veille, le gros du matériel a été installé, et de bon matin, les derniers préparatifs se font, on prépare le café, on affiche le programme et on teste le micro.

Cette année, le tournoi de foot du 1er mai a pu être organisé, contrairement aux deux dernières éditions (2020 et 2021). La jeune équipe de direction du club s'est donc frottée pour la première fois à l'organisation d'un tournoi de cette envergure. 28 équipes, 300 footballeurs et autant d'accompagnants. Les jeunes joueurs, répartis en

4 catégories : les U6, les U7, les U8-9 et les U12-13. De 9h30 à 16h00, les équipes se sont affrontées, étaient présents les club de Saint Julien—Saint Paulet, Saint Laurent des Arbres,

Bourg Saint Andéol, Bagnols-Pont, Chusclan Laudun, Val de Cèze, Canabier, Saint Alexandre et Saint Just-Saint Marcel.



Le staff technique réparti en différents départements : Département buvette, département barbecue, département service, département arbitrage, département gestion et communication ont magistralement mené cette journée. Les enfants ce sont régalés, les équipes ont été bien reçues. Le temps, plein soleil commandé auprès de météo France, était au rendez vous. La pause de midi fut

l'occasion de prendre un peu de repos et surtout quelques rafraichissements pour lutter contre la chaleur.

En fin de tournoi. La cérémonie de remise des récompenses a débuté vers 16h45. Chaque équipe a reçu une coupe, fournie par les sponsors du club (commerçants et artisans locaux, consommez local !!!), et chaque joueur une médaille pour les remercier de leur participation. Mr le

Maire a remis les coupes aux joueurs, sous l'œil attentif de la présidence du club. Assez de récupération politique, c'est une journée pour le sport :)

Après le départ des équipes, le staff s'est réuni autour d'un petit rafraichissement, bien mérité.

Pour finir, les mots du président, Tom Del Rio : « Ce fut une belle journée, tout s'est bien passé et les enfants étaient heureux ».



LES FESTIVITES DU 15 MAI

Le 15 mai, plusieurs manifestations avaient lieu : Le marché aux fleurs (reporté du 24 Avril pour cause de mauvais temps), toute la journée, au calvaire, avec de nombreuses animations est organisé par l'association culture et patrimoine.




Dimanche matin sur la place du Donjon, de 9h00 à midi, a eu lieu une initiation à l'icestock, qui est un jeu de pétanque sur glace ou sur bitume.

Au théâtre de verdure, l'association bouliste Peyrolaise organisait les championnats du Gard de boule Lyonnaise en double mixte. La compétition a été suivie par de nombreux spectateurs présents le long des pistes.



Pour rester dans le jeu de boule, le Bouchon Peyrolais, l'association de pétanque, organisait un concours en doublette montée, à partir de 14h00.

De nombreuses équipes se sont inscrites et ont jouées sur les terrains de pétanque autour du stade du haut, terrains qui ont été rajeunit par le club récemment (remise en place des poutres, pose de cordages délimitant les terrains, ratissage des terrains, etc...)



Enfin, ce dimanche 15 mai a vu le retour des équipes sénior de Saint Julien sur le stade municipal (la réserve à partir de 13h00 et la première à 15h00). L'équipe première s'est imposée pour son retour à Saint Julien. Les spectateurs aussi sont revenus et ont profité de cette belle journée pour venir supporter leur équipe. Sous la chaleur de ce week end, elle aussi bien revenue pour cette mi-mai, la buvette du club à bien prévenue de la déshydratation.

En marge du marché aux fleurs, plusieurs animations étaient installées sur le stade du haut, comme le château gonflable de l'APE, pour les enfants, ainsi que d'autres ateliers.

Le matin, Liz Jouve a fait un concert de piano, en solo et en plein air.

Les abords du calvaire ont également été le support d'une exposition de peinture.



UN NOUVEL AGENT MUNICIPAL

L'équipe technique municipale s'est élargie le 1^{er} mars 2022 par la venue d'un nouvel agent technique sur la commune de Saint Julien de Peyrolas, **Cyril DUVAL**, auquel la Mairie souhaite la bienvenue. La création de cet emploi a été validée en effet en conseil municipal le 20 janvier 2022, afin de remplacer Mr Pierre DELOLY parti en retraite fin 2021.

REPLACEMENT D'UN ADJOINT

Suite à la démission de sa fonction d'adjoint à l'urbanisme adressée en Préfecture au mois de décembre 2021, Madame ALLIGIER Stéphanie a été remplacée à ce poste par Madame Aurélie LEROUX, élue 3eme adjointe lors du conseil municipal du 10 février 2022 et immédiatement installée dans ses fonctions au sein de la Mairie.

RETOUR DU MARCHÉ D'ÉTÉ

Du 5 juillet au 30 Août, les exposants du marché d'été seront de retour tous les mardis matin, sur la place du Donjon de 8h à 12h. C'est le retour des produits locaux, des fruits et légumes de saisons, des fromages si frais qu'on les entend braire, des petits vins frais et si délicatement pétillants, des artisanats locaux, entre savoir faire et art.

Venez nombreux profiter de tous ces produits, consommez local, c'est le meilleur moyen de limiter l'inflation (le transport fini par couter cher), soutenez les producteurs locaux et prenez un petit rafraichissement au 3007 tout proche.

Cette année encore, une animation musicale sera présente de 10h30 à 12h00 chaque mardi.



CHEMIN DE CROIX

Pour la semaine sainte, les paroissiens ont organisé le chemin de croix au calvaire, ce qui n'avait pu avoir lieu l'an dernier pour cause sanitaire.

Le chemin de croix a été ponctué de lecture des textes saints et de chansons durant le parcours.

FÊTE DES MERES

Le service CCAS de la municipalité de ST Julien de Peyrolas a organisé vendredi 20 mai 2022 à 18h30 au foyer socio-éducatif une cérémonie festive à l'occasion de la fête des mères. Cette rencontre avec certes, une semaine d'avance, s'est déroulée en présence des enfants de l'école et de leurs parents, et la municipalité leur a offert pour l'occasion une rose pour toutes les mamans présentes (75 roses au total) ainsi qu'un cadeau sous forme de bon d'achat pour les mamans ayant eu un enfant entre le 1^{er} janvier 2021 et cette date. L'évènement s'est clôturé par un apéritif offert aux Peyrolais et Peyrolaises présents, après lecture d'un joli poème par Mr le Maire et d'une belle chanson entonnée par les enfants de l'école à leur maman, entourés par l'équipe éducative de l'école primaire de Saint Julien de Peyrolas.

LE CHEMIN DU PERIRET

Au mois de mars 2022, les travaux de réfection du chemin de Periret ont débuté. La voirie avait été endommagée suite aux intempéries du 14 septembre 2021. C'est l'entreprise EIFFAGE qui est en charge des travaux pour un montant de 76 506 euros dont 30 % correspondent à des subventions demandées à la DETR pour permettre un meilleur



écoulement des eaux de ruissellement de la chaussée et remettre en

état le mur de soutènement de la dite chaussée.

LES CONTENEURS DU STADE

Les conteneurs du stade ont été retirés en Avril, suite à l'installation des colonnes à déchets enterrées. Il restera seulement les conteneurs pour les ordures ménagères jusqu'à la mise en place de la redevance incitative prévue pour 2023.

Les colonnes nouvelles, permettent de gagner de la place et fonctionnent selon le code couleurs déjà connu : bleu pour le papier, jaune pour les déchets recyclables et vert pour le verre.



 **Protégez votre maison et votre famille.**
La prévention c'est l'affaire de tous !

LES FEUX DE FORÊT
ça n'arrive pas qu'aux autres !



Mettez-vous dans le feu de l'action !

JE DEBROUSSILLE
sur 50 mètres autour de ma propriété et sur 10 mètres autour de mes voies d'accès. Je me renseigne sur les différents cas de figure en fonction de la zone concernée.

JE SURVEILLE MES BRAISSES
pas de barbecue sur sol sec combustible mais un barbecue bâti et attaché à ma maison.

J'ENTRETIENS
mon jardin en veillant à ne pas laisser de végétaux morts ni d'arbres contre ma maison ou surplombant ma toiture.
mes gouttières et ma toiture ! Pas de végétaux morts dedans ou dessus !

JE SUIS VIGILANT
mes mégots dans le cendrier. En été, évitez toutes étincelles lors des opérations d'entretien.

LES FEUX DE FORÊT ça n'arrive pas qu'aux autres !

Restez informés !

SE RENSEIGNER

Si vous habitez une commune soumise à un risque d'incendie de forêt, le niveau de risque auquel votre habitation est soumise peut être décrit dans plusieurs documents que vous trouverez dans votre mairie ou auprès des services de l'État.

ÉVITER TOUTE IMPRUDENCE

Respectez les réglementations et les recommandations en lien avec :
- la circulation et les accès en forêt,
- le jet de mégots,
- les déchets en forêt,
- le brûlage des végétaux et l'emploi du feu ...

LE DÉBROUSSAILLEMENT UNE OBLIGATION LÉGALE

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies ou limiter leur propagation et leur intensité.

Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la mise en danger de la vie d'autrui.

Vous pouvez vous renseigner sur les obligations légales de débroussaillage applicables à votre département auprès de votre mairie.



JE SUIS JURIDIQUEMENT RESPONSABLE,
ce qui veut dire qu'en cas d'incendie je peux être tenu responsable du non respect de mes obligations.



EDITO

Pour ce numéro, je comptais faire dans l'hypothèse la plus totale sur les élections législatives et d'éventuels petits arrangements post élections qui pourraient advenir. Seulement, j'ai appris que le mois de juin est une période de « réserve » et que les élus n'ont pas le droit de parler des élections.

Nous sommes donc dans un pays où les opinions sont « réservées » à certains, je ne dirai pas qui, vous vous en doutez. Mais du coup, je ne parlerai pas d'élection.

De quoi parlerons nous alors? Parlons pénuries et comment s'en prémunir.

Vous l'avez remarqué, on commence à manquer de produits de base (huile, farine) certains rayons sont vides. Pourtant, en France, on produit ces ressources. Que se passe t'il donc.

1- La moitié environ des oléagineux (pour la production d'huiles) est capté par des entreprises fabricant du biodiésel, subventionné car c'est « écolo ».

2- Une bonne partie de ce qui reste est capté par les marchés financiers, qui se sont autorisés à « trader » les denrées alimentaires depuis les années 90 (grâce à une loi validée par Bill Clinton), les stocks sont ainsi mis au chaud en attendant que les cours augmentent, ce qui se fait car il y a raréfaction de la matière première (en plus de ce qui est bloqué en Ukraine, et de ce qu'on achète plus à la Russie car ils sont vilains).

Oui, mais que faire? Tout ça est politique, ça se joue à un niveau où l'on n'a pas accès (ce qui est déjà un problème), en plus ils n'en parlent pas durant cette campagne (quelle campagne, je n'ai rien entendu à propos des législatives).

Faites ce que les anciens faisaient :

- 1- Développez les réseaux d'entraide
- 2- Stocker raisonnablement des denrées non périssables
- 3- Achetez local, ça aide les producteurs à vivre, et ça vous permet d'avoir un lieu d'approvisionnement sûr
- 4- Jardinez, dès que vous avez un bout de terre, sur un balcon, tout est possible.

Grégory Cavalier

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin. Celles-ci se feront dans le hall de l'école maternelle. Notre circonscription (la 4e circonscription du Gard) compte 13 candidats :

- Pierre MEURIN (RN)
- Aurélie WAGNER (reconquête!)
- Nadine SCHUSTER (écologistes)
- Gaël GIRARD (divers droite)
- Stéphanie BIENKOWSKI (écologistes)
- Dominique Richard PASSIEU (divers centre)
- Arnaud BORD (PS—NUPES)
- Denis BIAIS (droite souverainiste)
- Jean-Pierre DE FARIA (divers droite)
- Philippe RIBOT (Ensemble! Majorité présidentielle)
- Stéphane NAPOLI (divers)
- Valérie MARTRE (UDI)
- Jérôme GARCIA (LR)

Les résultats de notre circonscription donnent en tête au 1er tour Pierre MEURIN, représentant du RN et Arnaud BORD représentant la NUPES. Ces deux candidats se départageront dimanche 19 juin pour le poste de député. Philippe RIBOT (majorité présidentielle) arrivé 3e (mais ne réunissant pas 12.5% des inscrits) n'est pas qualifié pour le second tour.

Le RN est arrivé premier dans 4 des 6 circonscriptions du Gard, et jouera 5 duels contre la NUPES. La circonscription de Nîmes verra se dérouler un duel ENSEMBLES! - NUPES.

Bon, je ne reparles pas des programmes, je n'en ai pas le droit, venez voter!!!

Ce sont vos représentants de terrain qu'il faut élire, et puis comme ça, vous venez soutenir l'équipe municipale qui va avoir chaud dimanche.

ETAT CIVIL 2022

Naissances

7 Janvier 2022 Mattia GOMES DA SILVA de Nicolas GOMAS DA SILVA et Charlene LEFER

21 Février 2022 Athena CONTRERAS de Timothée CONTRERAS et Cheyenne RODIER

2 Mai 2022 élyne SAVIGNON de Etienne SAVIGNON et Anaïs DOUILLET

Mariages

14 Mai 2022 MANGEOT David et MAYLIN Stéphanie

Décès

3 Janvier 2022 Yvan LEBAIL

3 Janvier 2022 Christiane DELPY épouse LANGLER

1er février 2022 Pierre LACOUR

28 Février 2022 Albert MAZOYER

1er Mars 2022 Robert MARCELLIN

12 Mars 2022 Christian GONIN

12 Mars 2022 Marie BLACHERE épouse DALVERNY

7 Avril 2022 Charles CHEVALLEY

23 Avril 2022 Yolande MINOTTI épouse BROCHE

15 Mai 2022 Guy ARNAUD

20 Mai 2022 Andrée GRUSLIN épouse BLANCHEMANCHE



PROGRAMME DU 3007

Le programme prévu pour le début d'été du 3007 (place du donjon) bloque deux dates pour les animations de week-end.

Le 25 Juin, sera organisé une soirée fête de la musique pour le retour de l'été et des festivité après 2 ans de marasme.

Le 16 juillet, un concert avec Ricoune est prévu.

D'autres animations seront organisées d'ici ces deux dates (karaokés, repas dansant)

Boissons et restauration sur place

Venez nombreux.

FIBRE OPTIQUE

La commune de Saint Julien de Peyrolas est actuellement couverte sur 95 % de son territoire depuis le début du mois d'avril. Il reste quelques endroits à relier nécessitant de

réaliser des travaux de génie civil.

Pour savoir si votre logement ou habitation est éligible à la fibre, vous pouvez vous rendre sur le

site www.wigardfibre.fr dans la rubrique test d'éligibilité. Pour le choix du fournisseur d'accès

faites marcher la concurrence. L'entreprise qui a installé la fibre et qui propose également un

abonnement n'a pas de priorité sur les abonnements, les clients n'auront pas davantage de débit.

FORAGE DES BAUMASSES 2

Le projet de forage dit des Baumasses 2 devrait voir le jour à l'automne ou au début de l'hiver. Actuellement, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien compétente en la matière va lancer le marché de maîtrise d'œuvre pour les missions suivantes :

1. Etude de conception du forage

CONCERT

Le vendredi 3 juin, l'église paroissiale à accueillir un concert de soutien pour le peuple Ukrainien.

Le groupe « AMIS-VOIX » a chanté pour recueillir des fonds et les reverser à une association caritative venant en aide aux Ukrainiens dont la situation reste très compliquée, particulièrement à l'est du pays où se concentrent les combats.

FORTES CHALEURS

Depuis quelques semaines nous connaissons des températures excessives

pour la période et nous devrions avoir par moment des records avec des températures qui devraient frôler les 40° sous abri.

Je vous invite à la plus grande prudence et à tous d'adopter des gestes simples et surtout aux personnes les plus fragiles d'être très prudentes (personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées ou dépendantes, jeunes enfants, femmes enceintes, malades etc...) ces gestes doivent également être appliqués lors des déplacements. Si dans votre entourage ou votre voisinage vous connaissez des personnes fragiles soyez attentifs au moindre signe pouvant évoquer une déshydratation ou un coup de chaleur. Buvez régulièrement de l'eau.

N'hésitez pas à appeler le CCAS de la mairie pour plus d'informations. En cas d'urgence APPELEZ LE 15

2. Déclarations réglementaires préalables

3. Réalisation des pièces techniques du marché de travaux

4. Pilotage des travaux de forage

5. Essais par pompage

6. Analyse de 1 ère adduction.

Ce nouveau forage nous permettra d'alimenter en eau potable et en toute sécurité avec un débit constant les habitations de la commune.

Vendredi 3 juin 2022 à 20 heures 30

En l'église paroissiale de
St Julien de Peyrolas

Chansons d'espoir et de liberté



INFO MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi et Jeudi : 8h—12h / 14h—17h30

Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h—12h

Numéros utiles :

Service des eaux : 04 66 50 86 67

Ecole maternelle : 04 66 82 11 46

Ecole Primaire : 04 66 82 19 85

Bureau de poste : 04 66 33 31 86

FETE VOTIVE

Après 2 ans d'interruption, enfin nous allons pouvoir vivre un moment convivial et traditionnel qui manquait à un grand nombre d'entre nous : LA FETE VOTIVE.

Elle va avoir lieu le weekend des vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 août 2022.

Elle est organisée par le comité des fêtes de la commune. Nul doute que les membres nous réservent de belles surprises et de bons moments. Le dernier jour sera clôturé par le tir d'un feu d'artifice (si les conditions météorologiques le permettent) offert par la municipalité.

Bel été à tous.

Le maire : Claude SALAU